

Faculté Internationale pour l'Enseignement du Droit Comparé

SIEGE: STRASBOURG

DOYENS HONORAIRES: R. DAVID et F. DE SOLA CASAZARES (1)
 PRESIDENT DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DROIT COMPARE: G. MARTY (Toulouse)
 DOYEN DE LA FACULTE INTERNATIONALE POUR L'ENSEIGNEMENT DU DROIT COMPARE: R. RODIERE (Paris)

ECOLE INTERNATIONALE DE DROIT DU TRAVAIL COMPARE

SESSION ORGANISEE AVEC LE CONCOURS DE LA FACULTE INTERNATIONALE POUR L'ENSEIGNEMENT DU DROIT COMPARE (STRASBOURG) ET SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIETE INTERNATIONALE DE DROIT DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE (GENEVE)

PRESIDENT HONORAIRE: O. KAHN-FREUND, Président Honoraire de la Société Internationale de Droit du Travail et de la Sécurité Sociale, Président du Comité Britannique de Droit Comparé, Professeur au "Brasenose College" d'Oxford

PRESIDENT: A. BERENSTEIN, Secrétaire Général de la Société Internationale de Droit du Travail et de la Sécurité Sociale, Professeur Honoraire de l'Université de Genève, Juge au Tribunal Fédéral, Suisse

DIRECTEUR: R. BALZARINI, Recteur de la "Libera Università Abruzeese degli Studi Gabriele d'Annunzio" de Chieti, Doyen de la Faculté de Droit de l'Université de Trieste, Directeur de l'École de Perfectionnement et de Spécialisation de Droit du Travail et de la Sécurité Sociale

COMMISSION EXECUTIVE: A. BERENSTEIN, Président de l'École Internationale du Droit du Travail Comparé de Trieste; R. BALZARINI, Directeur de l'École Internationale du Droit du Travail Comparé de Trieste; R. RODIERE, Doyen de la Faculté Internationale pour l'Enseignement du Droit Comparé

COMMISSION CONSULTATIVE: H. AFSCHAR, Doyen de la Faculté de droit de Téhéran (Iran); Mlle C. ASSANTI, Professeur à l'Université de Trieste (Italie); R. BALZARINI, Doyen de la Faculté de droit de l'Université de Genève, Secrétaire Général de la Société Internationale de Droit du Travail et de la Sécurité Sociale, Juge au Tribunal Fédéral Suisse (Suisse); G. BOLDI, Professeur, Président de Chambre au Tribunal BRERA, Magistrat au Tribunal du Travail de Madrid (Espagne); S. IVANOV, Professeur à l'Académie des Sciences de Lyon (France); J. M. CAHO, KAHN-FREUND, Professeur à l'Université d'Oxford, Président Honoraire de la Société Internationale de Droit du Travail et de la Sécurité Sociale, Président du Comité Britannique de Droit Comparé (Grande Bretagne); G. LEVENBACH, Professeur à l'Université d'Amsterdam (Pays-Bas); G. LYON-CAEN, Professeur à la Faculté de droit et des sciences économiques de Paris (France); F. SCHMIDT, Professeur à l'Université de Stockholm (Suède); G. W. SUMMERS, Professeur à l'Université de Yale (Etats-Unis); W. SZUBERT, Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Lodz (Pologne)

SIEGE: TRIESTE (ITALIE)

Session 1971 (1^{er} et 2^e cycles) du 18 juillet au 8 août

COURS ET PROFESSEURS

1^{er} cycle

- I. INTRODUCTION A L'ETUDE DU DROIT DU TRAVAIL: CARACTERISTIQUES GENERALES, HISTORIQUE, DOMAINE DU DROIT DU TRAVAIL. LES RELATIONS PROFESSIONNELLES: A. BERENSTEIN, Secrétaire général de la Société Internationale de Droit du Travail et de la Sécurité Sociale, Professeur à la Faculté de Droit de Genève
- II. LES PRINCIPES GENERAUX DU DROIT DU TRAVAIL DANS LES DIFFERENTS SYSTEMES JURIDIQUES CONTEMPORAINS:

a) Les conventions collectives:

Allemagne: T. RAMM, Professeur à l'Université de Giessen

Belgique: L. E. TROGLET, Professeur à la Faculté de droit de Bruxelles

Espagne: J. M. CABRERA, Magistrat au Tribunal du Travail de Madrid

France: J. AUDINET, Professeur à la Faculté de droit et des sciences économiques d'Aix-en-Provence

Grande-Bretagne: P. O'HIGGINS, Professeur au Christ's College de Cambridge

Italie: G. GIUGNI, Professeur à l'Université de Bari

Pologne: W. SZUBERT, Professeur à l'Université de Lodz

Suisse: M. PANAYOTOPOULOS, Professeur suppléant à la Faculté de droit de Genève

Tchécoslovaquie: Mme M. KALENSKA, Professeur agrégé à la Faculté de droit de Prague

U.R.S.S.: S. IVANOV, Professeur, Membre de l'Institut de l'Etat et du Droit de l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S.

Yougoslavie: R. KYOVSKY, Professeur à l'Université de Ljubljana

b) Notion et rôle du contrat de travail:

Allemagne: T. RAMM, Professeur à l'Université de Giessen

Belgique: L. E. TROGLET, Professeur à la Faculté de droit de Bruxelles

Espagne: M. RODRIGUEZ PIÑERO, Professeur à l'Université de Séville

France: G. LYON-CAEN, Professeur à la Faculté de droit et des sciences économiques de Paris

Grande-Bretagne: K. W. WEDDERBURN, Professeur à la "London School of Economics", Londres

Italie: R. BALZARINI, Doyen de la Faculté de droit de Trieste

Pologne: W. SZUBERT, Professeur à l'Université de Lodz

Suisse: A. BERENSTEIN, Secrétaire Général de la Société Internationale de Droit du Travail et de la Sécurité Sociale, Professeur Honoraire de l'Université de Genève

Tchécoslovaquie: Mme M. KALENSKA, Professeur agrégé à la Faculté de droit de Prague

U.R.S.S.: S. IVANOV, Professeur, Membre de l'Institut de l'Etat et du Droit de l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S.

Yougoslavie: R. KYOVSKY, Professeur à l'Université de Ljubljana

c) La participation des travailleurs à la gestion de l'entreprise et de l'économie

Allemagne: W. DAÜBLER, Professeur à l'Université de Tübingen

Belgique: Mme. E. VOGEL, Professeur à la Faculté de droit de Bruxelles

Espagne: M. RODRIGUEZ PIÑERO, Professeur à l'Université de Séville

France: J. AUDINET, Professeur à la Faculté de droit et des sciences économiques d'Aix-en-Provence

Grande-Bretagne: P. O'HIGGINS, Professeur au Christ's College de Cambridge

Italie: L. MENGONI, Professeur à l'Université Catholique de Milan

Pologne: W. SZUBERT, Professeur à l'Université de Lodz

Suisse: A. BERENSTEIN, Secrétaire Général de la Société Internationale de Droit du Travail et de la Sécurité Sociale, Professeur Honoraire de l'Université de Genève

Tchécoslovaquie: Mme M. KALENSKA, Professeur agrégé à la Faculté de droit de Prague

U.R.S.S.: S. IVANOV, Professeur, Membre de l'Institut de l'Etat et du Droit de l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S.

Yougoslavie: R. KYOVSKY, Professeur à l'Université de Ljubljana

III. LE DROIT INTERNATIONAL DU TRAVAIL: L. E. TROGLET, Professeur à la Faculté de Droit de Bruxelles

2^e cycle

SEMINAIRE APPROFONDI DE DROIT COMPARE, AVEC LE CONCOURS DE PROFESSEURS DE DIFFERENTS PAYS, SUR:

«L'ORGANISATION SYNDICALE ET L'ENTREPRISE»
 «LE DROIT DU TRAVAIL ET LA SECURITE DE L'EMPLOI»

ORGANISATION DE LA SESSION: R. BALZARINI, Doyen de la Faculté de Droit de Trieste; A. BERENSTEIN, Secrétaire Général de la Société Internationale de Droit du Travail et de la Sécurité Sociale; R. RODIERE, Doyen de la Faculté Internationale pour l'Enseignement du Droit Comparé; Mlle C. ASSANTI, Professeur, Vice-Président de l'École de Perfectionnement et de Spécialisation de Droit du Travail et de la Sécurité Sociale

ASSISTANTS: M. ZANETTI, Assistant de Droit du Travail, Faculté de Droit de Trieste; P. BROECKX, assistant de Droit du Travail, Faculté de Droit de Genève

SECRETARE: Mlle. M. L. JURAGA, Secrétaire de l'École de Perfectionnement et de Spécialisation de Droit du Travail de Trieste

PENDANT LE DEUXIEME SEMESTRE 1971 AURONT LIEU LES SESSIONS SUIVANTES: I^{er} ET II^e CYCLES DE DROIT COMPARE A LISBONNE, DU 1^{er} AU 29 AOUT; III^e CYCLE DE DROIT COMPARE ET DOCTORAT A SALAMANQUE DU 1^{er} AU 24 SEPTEMBRE; PROGRAMME SUR LES ORGANISATIONS EUROPEENNES (I^{er} CYCLE) A MADRID, DU 26 SEPTEMBRE AU 10 OCTOBRE. CHACUN DE CES PROGRAMMES FERA L'OBJET D'UNE AFFICHE SEPARÉE

- Les cours seront faits en langue française.
- Les cours auront lieu à la Faculté de Droit de l'Université de Trieste.
- Pour les inscriptions et renseignements, s'adresser au Secrétariat de la Faculté Internationale pour l'Enseignement du Droit Comparé - 1, rue de Loupion - 92, NEUILLY (France).

Le Doyen de la Faculté Internationale pour l'Enseignement du Droit Comparé
R. RODIERE
 Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Paris, Directeur de l'Institut de Droit Comparé de l'Université de Paris

Le Président de l'École Internationale de Droit du Travail Comparé
A. BERENSTEIN
 Secrétaire Général de la Société Internationale de Droit du Travail et de la Sécurité Sociale, Professeur Honoraire de l'Université de Genève

Le Directeur
R. BALZARINI
 Recteur de la Libera Università Abruzeese degli Studi Gabriele d'Annunzio, Doyen de la Faculté de Droit de l'Université de Trieste

1971 - ANNEE DU X^e ANNIVERSAIRE

1971 - ANNEE DU X^e ANNIVERSAIRE